

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Cervacol extra

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Omya (Schweiz) AG AGRO  
Baslerstrasse 42  
4665 Oftringen

Téléphone : +41627892929

Téléfax : +41627892077

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdb.ch@omya.com

Personne responsable/émettrice : Omya (Suisse) S.A., Sécurité des produits Agro, 4665 Oftringen, Suisse

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service responsable : service de l'information de secours: Téléphone 145 (044/2515151), fax 044/2528833, Centre toxicologique suisse, 8032 Zurich.

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.).

EUH208 - Peut produire une réaction allergique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

### 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : en dispersion aqueuse

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Kaolin, silicate d'aluminium hydraté	1332-58-7 310-194-1 Exempté conformément à l'annexe V.7		>= 40 - <= 50
quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7 238-878-4		>= 25 - <= 30
ethanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5	Flam. Liq. 2; H225	>= 3 - <= 5
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,04

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |   |
|---------------------------------|---|---|
| Conseils généraux               | : | Enlever immédiatement tout vêtement souillé.<br>En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). |
| En cas d'inhalation             | : | S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : | Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.<br>Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.    |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer immédiatement avec de l'eau courante pendant 15 minutes, maintenir les paupières ouvertes.   |
| En cas d'ingestion              | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  |

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |   |                                      |
|----------------------------------|---|--------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | : | Jet d'eau pulvérisée<br>Poudre sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Sans restriction                     |

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire |
|--|---|---|

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un vêtement complet de protection. Appareil de protection respiratoire autonome (EN 133) |
| Information supplémentaire                          | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement individuel de protection approprié.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".  
Utiliser un équipement de manutention mécanique.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux.  
Éviter le contact avec la peau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger du gel. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 10, Liquides combustibles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Équipement de protection individuelle

- |                                   |   |  |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection des yeux               | : | Lunettes de sécurité   |
| Protection des mains              | : |  |
| Remarques                         | : | Gants imperméables Gants en caoutchouc - gants en matière plastique Ces types de gants de protection sont proposés par différents fabricants. Noter les données en particulier l'épaisseur minimum et le délai de rupture minimum. Et prendre en considération les conditions particulières du lieu de travail.  |
| Protection de la peau et du corps | : | Vêtement de travail<br>Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.   |
| Protection respiratoire           | : | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.   |
| Mesures de protection             | : | À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.<br>Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.<br>Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.<br>Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.<br>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
- 

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |         |   |                  |
|---------|---|------------------|
| Aspect  | : | liquide visqueux |
| Couleur | : | bleu clair       |
| Odeur   | : | caractéristique  |
| pH      | : | 9,5 (20 °C)      |
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

Point/intervalle d'ébullition	:	100 °C
Point d'éclair	:	> 55 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	15,0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	3,5 % (v)
Pression de vapeur	:	57 hPa (20 °C)
Densité	:	1,677 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	dispersable
Température d'inflammation spontanée	:	425 °C
Température de décomposition	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

aucun(e)

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10.000 mg/kg

##### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë par inhalation : Aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : Pas de toxicité aiguë par voie cutanée

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

##### Produit:

Résultat : Faiblement irritant - marquage non obligatoire.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

##### Produit:

Peut causer une légère irritation continue.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### Produit:

Pas d'effet sensibilisant connu

## 110505013 Cervacol extra

Version 1.0 (CLP\_CH)      Date de révision: 07.05.2018      Numéro de la FDS: PR-1100787      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07.05.2018

---

### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Evaluation : Pas d'irritation des yeux, Pas d'irritation de la peau

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

#### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

### **Cancérogénicité**

#### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Résultat : négatif  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérigène

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Effets sur la fertilité : Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Résultat: Aucun potentiel tératogène.  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction  
Pas toxique pour la reproduction

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

##### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

#### Composants:

##### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

##### **Toxicité par aspiration**

#### Composants:

##### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### Information supplémentaire

#### Composants:

##### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### Composants:

#### **Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | Donnée non disponible<br>Aucune toxicité aiguë pour les poissons<br>L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature. |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | Aucune toxicité aiguë<br>L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.  |
| Toxicité pour les algues   | : | Donnée non disponible   |
| Toxicité pour les microorganismes  | : | Donnée non disponible   |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | Effets toxiques pour le poisson et le plancton<br>L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.                   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | Effets toxiques pour le poisson et le plancton<br>L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.                   |
| Toxicité des sédiments   | : | Non applicable  |

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Toxicité aiguë pour le milieu aquatique     | : | Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : | Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |

#### **quartz (SiO<sub>2</sub>):**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons                                    | : | Aucune toxicité aiguë pour les poissons<br>Aucune toxicité à la limite de solubilité |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | Aucune toxicité à la limite de solubilité  |
| Toxicité pour les algues                                      | : | Aucune toxicité à la limite de solubilité  |
| Toxicité pour les microorganismes                             | : | Aucune toxicité à la limite de solubilité  |

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### quartz (SiO<sub>2</sub>):

Biodégradabilité : N'est pas biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : Non applicable

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : Non applicable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### quartz (SiO<sub>2</sub>):

Bioaccumulation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : D'après nos connaissances et les informations disponibles, si le produit est utilisé de façon adéquate et en conformité avec la réglementation, le produit n'a pas d'effets nocifs pour l'environnement.  
Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.  
Peut être éliminé de l'eau par floculation chimique.

#### Composants:

##### Kaolin, silicate d'aluminium hydraté:

Information écologique supplémentaire : Ces minéraux ne sont pas biodégradables. Ils sont dissous dans un état naturel et indispensable aux eaux naturelles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Protéger du gel.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110505013 Cervacol extra

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2018	PR-1100787	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			07.05.2018

---

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.